



REJOIGNEZ LES HEROS DU CLIMAT !

Pour valoriser vos actions en faveur du climat, la Communauté de communes du Thouarsais, le SIEDS* et l'entreprise Sothoform vous présentent la nouvelle monnaie climatique : **le Compte CO2**.

Cet outil, créé par la société O2M sous la forme d'une plateforme Web www.compteco2.com, comptabilise les émissions de CO₂ que vous évitez grâce à vos éco-gestes quotidiens et vous les convertit en euros à l'aide de la carte CO2.

Si vous limitez vos émissions de CO₂ en agissant sur votre mode de transport (limiter ses déplacements) et/ou sur votre logement (baisser son chauffage), le compte CO2 vous récompense en augmentant votre pouvoir d'achat.



Tout particulier peut créer un compte personnel sur la plateforme www.compteco2.com. Elle comptabilise vos émissions de gaz à effet de serre évitées sur l'année par rapport à deux années de référence à l'aide de vos factures d'énergie du logement et de vos relevés de compteur des

véhicules. Le CO₂ évité est converti en euros, par exemple, une tonne de CO₂ évitée, donne ainsi un crédit de 1000 CO₂ sur votre Compte CO₂. Ces 1000 CO₂ valent 52.64 € que vous pouvez dépenser avec votre Carte CO₂ dans n'importe quel magasin et en toute sécurité.

* *Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres*

La Communauté de communes du Thouarsais vous encourage en vous proposant des offres pour l'utilisation de la carte CO₂ :



u Thouet : lors de l'achat de 10 entrées avec la carte CO₂, des entrées gratuites seront



es proposés au Conservatoire Tyndo : lors de l'achat d'une entrée à un spectacle avec une entrée sera offerte.

Focus :

SIEDS :

Grâce au Compte CO₂, Le SIEDS compense ses émissions de CO₂ localement en soutenant financièrement différents acteurs situés sur le territoire des Deux-Sèvres (35 ménages, 10 agriculteurs, 2 à 3 entreprises).

Sothoferm :

L'entreprise Sothoferm a proposé à ses salariés d'ouvrir un Compte CO₂ pour obtenir une Carte CO₂ et les inciter à réduire leurs émissions de CO₂. De son côté, pour compenser ses émissions de CO₂, l'entreprise a reversé une prime à chaque salarié sous forme de CO₂.

Contact :

Service énergie climat

dei@thouars-communaute.fr

05 17 32 30 00